



L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME

Depuis toujours, les femmes sont en position d'infériorité dans notre société. Au **XXe siècle**, elles se libèrent peu à peu de cette soumission.

- Dans notre société, **les femmes sont longtemps inférieures aux hommes**. Le Code civil* de 1804, qui restera en usage jusqu'au milieu du XXe siècle, considère qu'elles n'ont pas de capacité juridique* et qu'elles doivent obéissance à leur mari. La Constitution* de 1831 ne leur accorde pas le droit de vote ni celui d'être élues. Comparé à l'enseignement des garçons, celui des filles est rudimentaire. Il vise surtout l'apprentissage des tâches ménagères. À travail égal, les femmes sont moins bien payées que les hommes et elles n'ont pas accès à certaines professions.
- Vers 1900, **les femmes commencent à exiger plus d'égalité**. Elles réclament pour les filles un enseignement semblable à celui des garçons et la possibilité d'entreprendre des études supérieures, y compris des études universitaires. Elles revendiquent d'avoir le même accès aux emplois, les mêmes rémunérations, les mêmes protections sociales que les hommes. Elles demandent aussi le droit de vote. Les réponses se font attendre...
- Après la Deuxième Guerre mondiale, **les femmes s'attaquent aux contraintes culturelles**. Elles contestent les lois qui les privent de leurs responsabilités personnelles et familiales. Elles exigent une répartition plus équitable des charges ménagères. Elles refusent que leur vie soit entièrement consacrée à leur rôle d'épouse et de mère. Cette émancipation féminine est lente. Elle demeure incomplète et fragile.

Les femmes et le droit de vote

Le 9 mai 1919, le droit de vote est accordé à tous les hommes de notre pays. Les progressistes* souhaitent l'étendre aux femmes, mais les conservateurs* s'y opposent. C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que les femmes belges obtiennent le droit de voter aux élections législatives*, ce qu'elles font pour la première fois le 26 juin 1949. Quelques femmes figurent sur les listes électorales, mais elles ne sont pas classées en ordre utile et peu d'entre elles sont élues...

- Bizuth (Hubert Olyff, 1900-1977), Dans l'isolement. Caricature extraite de l'hebdomadaire satirique *L'Âne Roux*, 21 novembre 1946, p. 8. Bibliothèque Royale, Bruxelles. D'après *Le Parlement au fil de l'histoire 1831-1981*, Bruxelles, Chambre des représentants et Sénat, 1981, p. 44.

Progressistes ou conservateurs*, beaucoup d'hommes politiques laïques* hésitent longtemps à accorder le droit de vote aux femmes. Ils pensent, en effet, que leur choix sera influencé par l'Église*.*

